



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

EAI OCC 3

SESSION 2019

AGREGATION CONCOURS INTERNE

Section : LANGUES DE FRANCE

Option OCCITAN LANGUE D'OC

TRADUCTION - THÈME ET VERSION

Durée : 5 heures

Thème et version dans la langue de l'option assortis de l'explication en français de choix de traduction portant sur des segments préalablement identifiés par le jury dans l'un ou l'autre des textes ou dans les deux textes.

L'usage du dictionnaire d'Emil Levy « Petit dictionnaire provençal-français » est autorisé

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout autre dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Si vous repérez ce qui vous semble être une erreur d'énoncé, vous devez le signaler très lisiblement sur votre copie, en proposer la correction et poursuivre l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, vous devez la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Conformément au principe d'anonymat, votre copie ne doit comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé consiste notamment en la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de la signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

THEME

Vous expliquerez votre traduction des trois segments soulignés.

J'ai trop souci de la vérité pour taire le fâcheux accueil que je dus essayer à mon retour au foyer. Ma femme est un jardin de vertus ; et même dans les moments difficiles qu'il nous est arrivé parfois de traverser, je n'ai pu douter un seul instant de la qualité de son cœur ; mais sa charité naturelle n'aime pas à être surprise. C'est une personne d'ordre qui tient à ne pas aller au-delà, non plus qu'à rester en deçà du devoir. Sa charité même est réglée comme si l'amour était un trésor épuisable. C'est là notre seul point de conteste...

Sa première pensée, lorsqu'elle m'a vu revenir ce soir-là avec la petite, lui échappa dans ce cri :

« De quoi encore est-ce que tu as été te charger ? »

Comme chaque fois qu'il doit y avoir une explication entre nous, j'ai commencé par faire sortir les enfants, qui se tenaient là, bouche bée, pleins d'interrogation et de surprise. Ah ! combien cet accueil était loin de celui que j'eusse pu souhaiter. Seule ma chère petite Charlotte a commencé de danser et de battre les mains quand elle a compris que quelque chose de nouveau, quelque chose de vivant allait sortir de la voiture. Mais les autres, qui sont déjà stylés par la mère, ont vite fait de la refroidir et de lui faire prendre le pas.

Il y eut un moment de grande confusion. Et comme ni ma femme, ni les enfants ne savaient encore qu'ils eussent affaire à une aveugle, ils ne s'expliquaient pas l'attention extrême que je prenais pour guider ses pas. Je fus moi-même tout décontenancé par les bizarres gémissements que commença de pousser la pauvre infirme sitôt que ma main abandonna la sienne, que j'avais tenue durant tout le trajet. Ses cris n'avaient rien d'humain ; on eût dit les jappements plaintifs d'un petit chien. Arrachée pour la première fois au cercle étroit de sensations coutumières qui formaient tout son univers, ses genoux fléchissaient sous elle ; mais lorsque j'avançai vers elle une chaise, elle se laissa crouler à terre, comme quelqu'un qui ne saurait pas s'asseoir ; alors je la menai jusqu'auprès du foyer, et elle reprit un peu de calme lorsqu'elle put s'accroupir, dans la position où je l'avais vue d'abord auprès du foyer de la vieille, accotée au manteau de la cheminée. En voiture déjà elle s'était laissé glisser au bas du siège et avait fait tout le trajet blottie à mes pieds. Ma femme cependant m'aidait, dont le mouvement le plus naturel est toujours le meilleur ; mais sa raison sans cesse lutte et souvent l'emporte contre son cœur.

« Qu'est-ce que tu as l'intention de faire de ça ? » reprit-elle, après que la petite fut installée.

André Gide, *La Symphonie pastorale*, 1919, Gallimard

VERSION

Vous expliquerez votre traduction des propositions subordonnées soulignées.

Barlam pres a parlar e dis: “Una ciutat ay auzit dir que fon, et era mot grans. E li ciutadan d’aquella ciutat avian aytal costuma que prenian un home estranh que non conoysian e que non fos de la ciutat, e recebia la senhoria de la ciutat entro un an. E sel cujava si que tostemps li dures aquella benanansa, aytant¹ si delichava el delieg d’aquest regne. E cant venia a cap de l’an, li ciutadan de la ciutat si levavan contra luy e gitavan lo de la ciutat e tot nus, e trametian lo luenh en una illa, en la qual non trobava manjar ni beure ni vestirs ni causar ni res, mays tant solament mar e peys. Et esdevenç si que una vegada fon adordenat en aquella ciutat a rey un baron que fon savis, e non fon deceputz aysi con li autre que denant n’eran passatz, car saviament si consirava con fezes son afar. E domens que estava en ayso, connoc per conselh d’un savi home la costuma de la ciutat e con lo convenia annar en la illa. E cant aquel auzi que en breu de terme lo convenia annar a la illa, tot atressi con sel que vol annar pellegrins e vol son regne laysar, e prenia son thezaur e de la riquesa aur et argent e peyras preciosas, e per fizels messages el lo tramet en la illa on lo convenia annar. E cant venc al cap de l’an, e li ciutadan lo preron e tot nus lo tramezeron en la illa, aysi con avian acostumat dels autres que davant eran passatz. Et aquel rey visquet lay alegres et aondos de tot ben, per so car devant se n’era gardatz. E li autre fol rey temporal eran cruciat e mort de fam e de caytivial.

La ciutat que yeu t’ay dicha, so es aquest van mont descebedor. Li ciutadan son li princes, li dyable, li governador de las tenebras d’aquest segle que nos decebon an la dousor et an la vanetat de las cauzas temporals, e nos fan consirar que tostemp nos duran. Et enaysi em deceputz, car non enviam ni non trametem alcuna cauza en vida durabla. E cant nos volem gardar, e la mort nos ven. Adonx li maligne esperit, aqui hon² hom ha lonc temps despendut, prenon home e tot nus menan lo en terra caliginoza et en tenebras, et en terra hon non ha repaus ni autre ben. Lo bon aconselhayre que venc aconselhar lo savi rey, pot si entendre la mieva petita predicacion, que ti suy vengutz demostrar et ensenhar la via de veritat per on tu vagas a vida durabla. E suy ti vengutz demostrar et ensenhar que lay trametas e fassas ton thezaur portar e que ti sostragas a la error d’aquest mont. »

“Le roman spirituel de Barlaam et Josaphat”, d’après l’édition de René Lavaud et René Nelli in *Les Troubadours* (vol 1), s.l. : Desclée de Brouwer, 1960, 1116-1118

¹ = ab aytant

² = on[t]

INFORMATION AUX CANDIDATS

Vous trouverez ci-après les codes nécessaires vous permettant de compléter les rubriques figurant en en-tête de votre copie.

Ces codes doivent être reportés sur chacune des copies que vous remettrez.

Concours	Section/option	Epreuve	Matière
EAI	0444A	103	3448